**SESSION 2018**
Antilles

# BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE
## E7-1 EPREUVE INTÉGRATIVE

**Option : Développement et animation des territoires ruraux**

*Durée : 240 minutes*

---

Matériel(s) et document(s) autorisés : **Calculatrice**

---

Le sujet comporte 15 pages

---

## SUJET

**Contexte**

Le Secours populaire français a mis en place un dispositif appelé « Copain du monde ». Il s'agit d'organiser des camps de vacances qui rassemblent des milliers d'enfants de différentes nationalités. Organisés par le Secours populaire et ses partenaires en Europe et dans le monde, ces villages solidaires favorisent les échanges et offrent aux enfants la possibilité de se mobiliser pour développer des actions de solidarité. Le Secours populaire, association agréée d'éducation populaire et dite complémentaire de l'enseignement public, offre aux enfants la possibilité d'agir et de pouvoir améliorer le monde à leur échelle.

**Situation**

La Guadeloupe est un territoire ultramarin qui n'a jamais accueilli de village « Copain du monde » alors que la population est composée d'un fort pourcentage de jeunes (21,6 %).

Le conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Nord Basse-Terre (CANBT) souhaiterait qu'un tel projet soit mis en place sur son territoire. Parmi ses objectifs actuels, la CANBT s'est engagée dans une démarche de respect et de valorisation du patrimoine naturel et culturel de la Guadeloupe.

**Mission**

En qualité d'animateur(trice) de territoire pour la communauté d'agglomération du Nord Basse-Terre, vous êtes chargé(e) de mettre en place un village « Copain du monde » sur la communauté d'agglomération du Nord Basse-Terre. À cet effet, vous devez :

**1)** Évaluer la pertinence du projet « Copain du monde » sur la communauté d'agglomération du Nord Basse-Terre, en Guadeloupe. ***(5 points)***

**2)** Présenter une méthodologie de projet pour mettre en place un village « Copain du monde » en Guadeloupe. ***(8 points)***

**3)** Identifier des partenaires et préparer un argumentaire pour les convaincre de soutenir le projet. ***(3 points)***

**4)** Imaginer une action de solidarité à mettre en place dans le cadre de ce village « Copain du monde ». ***(4 points)***

## Liste des documents

**Document 1** : Carte de la distance Paris-Guadeloupe
Site internet www.jeveuxvoyager.com

**Document 2** : Carte de la Guadeloupe
https://www.google.fr/search?q=carte+guadeloupe&client=safari&channel=ipad_bm&dcr=0&source=lnms&tbm=isch&sa=X&ved=0ahUKEwj7tsCzpYzXAhWEthoKHdICDdwQ_AUICygC&biw=1366&bih=612#imgrc=RfCMgoFJohzrJM

**Document 3** : Présentation de la Guadeloupe
Site http://www.outre-mer.gouv.fr/guadeloupe

**Document 4** : Présentation de la communauté d'agglomération Nord Basse-Terre (CANBT)
http://www.interco-outremer.fr/wp-content/uploads/2012/10/CANBT-Pr%C3%A9sentation-Conf%C3%A9rence-2014.pdf

**Document 5** : Présentation démographique, INSEE

**Document 6** : Présentation du Secours Populaire
*Dossier de presse des vacances 2017 du Secours Populaire*

**Document 7** : Présentation du concept « Copain du monde »
*Dossier de presse des vacances 2017 du Secours Populaire*

**Document 8** : Présentation du centre « Copain du monde » de la Haute-Vienne
http://www.spf87.org/villge-denfants-copains-du-monde/

**Document 9** : Présentation d'un budget de centre « Copain du monde »
Document créé pour l'épreuve

**Document 10** : Plan jeunesse Outre-mer
Site internet http://www.jeunes.gouv.fr

**Document 11** : Les difficultés des jeunes en Guadeloupe
Article du site http://www.perspektives.org

**Document 12** : Les Points accueil-écoute jeunes (PAEJ)
http://guadeloupe.drjscs.gouv.fr/spip.php?article127

**Documents modifiés pour les nécessités de l'épreuve**

## GRILLE D'ÉVALUATION

**Capacités évaluées**

C10 - Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en développement et animation des territoires ruraux pour faire face à une situation professionnelle

C10.4 - Répondre à une commande professionnelle

| Questions | Critères | Barème |
|---|---|---|
| 1/ Évaluer la pertinence du projet « Copain du monde » sur la communauté d'agglomération du Nord Basse-Terre en Guadeloupe. | Identification des spécificités du contexte.<br>Réalisation d'un diagnostic partiel du territoire. | **/ 5** |
| 2/ Présenter une méthodologie de projet pour mettre en place un village « Copain du monde » en Guadeloupe. | Précision et pertinence pour chaque étape de la concrétisation du projet.<br>Prise en compte du contexte. | **/ 8** |
| 3/ Identifier. des partenaires et préparer un argumentaire pour les convaincre de soutenir le projet. | Justification de la démarche de mobilisation des partenaires.<br>Pertinence de l'argumentation. | **/ 3** |
| 4/ Imaginer une action de solidarité à mettre en place dans le cadre de ce village « Copain du monde ». | Cohérence et originalité de l'action proposée.<br>Justification de la proposition. | **/ 4** |

## DOCUMENT 1

### Carte de la distance Paris-Guadeloupe

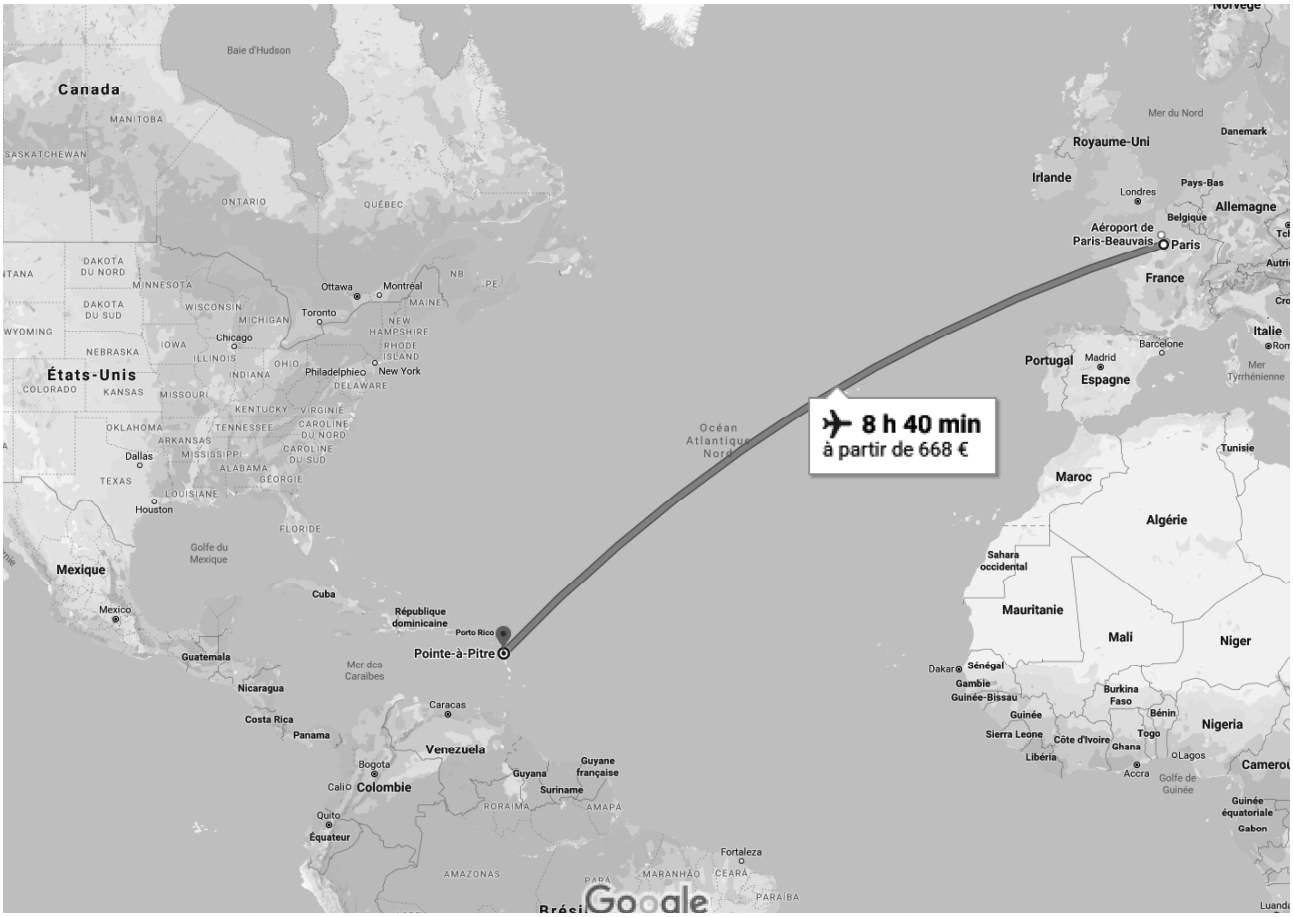

## DOCUMENT 2

### Carte de la Guadeloupe

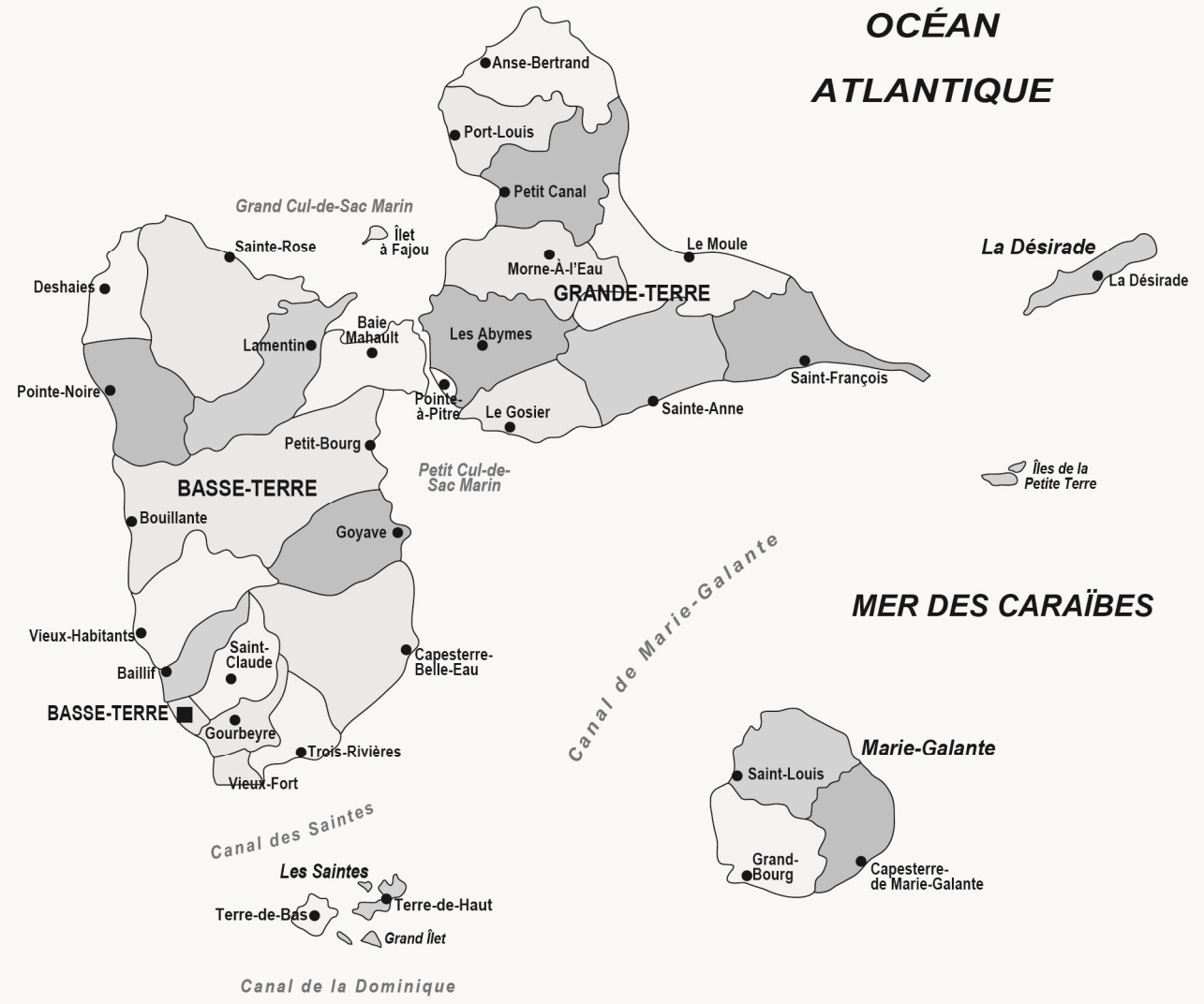

## DOCUMENT 3

## Présentation de la Guadeloupe

### Guadeloupe : géographie, population et environnement

La Guadeloupe se présente géographiquement sous la forme d'un papillon aux ailes déployées, un archipel de 1 702 km$^2$ à 6 700 km de l'Hexagone.

### Géographie et population

La population guadeloupéenne reste très jeune comparée à la moyenne nationale : près d'un tiers est âgé de moins de 20 ans.

La Guadeloupe est un archipel de 1 702 km$^2$, constitué par :

- la Guadeloupe continentale, d'une superficie de 1 438 km$^2$, la plus grande île des Antilles françaises. Composée de Basse-Terre à l'ouest (848 km$^2$) et Grande-Terre à l'est (590 km$^2$), séparées par un étroit canal appelé la Rivière Salée,
- l'archipel des Saintes (14 km$^2$),
- la Désirade (22 km$^2$),
- Marie-Galante (158 km$^2$).

En raison de ses caractéristiques géologiques, la Guadeloupe est classée en zone III d'après le zonage sismique de la France. Le plan séisme Antilles prévoit notamment la rénovation des bâtiments collectifs, écoles et hôpitaux afin que ces bâtiments atteignent les meilleures normes de résistance sismique. Basse-Terre, dominée par le volcan de la Soufrière, qui culmine à 1 467 m, est recouverte d'une forêt très dense. Grande-Terre est, au contraire, un plateau de faible altitude propice à l'élevage et à l'agriculture.
La Guadeloupe bénéficie d'un climat tropical tempéré par les influences maritimes et les vents doux, les alizés. Deux saisons s'y succèdent : le carême, saison sèche de janvier à juin, et l'hivernage, saison humide de juillet à décembre. La température moyenne annuelle est de 25 °C. Pluies intermittentes concentrées sur septembre et octobre. Température moyenne de l'eau de mer : 24 à 28 °C.

### Environnement

L'archipel guadeloupéen offre une très grande diversité de sites remarquables. Basse-Terre et les Saintes sont issues de chaînes volcaniques tandis que les autres îles de l'archipel sont d'origine corallienne. La Guadeloupe dispose donc de plages de sable blanc et de sable noir. Le Conservatoire du Littoral a acquis 500 hectares d'espaces remarquables pour sauvegarder le bord de mer et le parc national de la Guadeloupe, créé en 1989, couvre 33 500 ha d'espace protégés. Avec la réserve naturelle marine du Grand Cul-de-Sac-Marin de 3 700 ha, ce sont des zones privilégiées de préservation de la faune et de la flore locale.

## DOCUMENT 4

### Présentation de la communauté d'agglomération Nord Basse-Terre (CANBT)

**Données chiffrées :**
TERRITOIRE : 464,8 km$^2$
POPULATION 2014 : 80 586 habitants
DENSITÉ DE POPULATION : 172,3 habitants par km$^2$
PRÉVISIONS 2030 : 100 000 habitants

**Profil de la CANBT**
Dotée du territoire le plus étendu du département, la CANBT reste cependant une zone à dominante rurale. L'agriculture est l'une des principales ressources.
Le Nord Basse-Terre a cependant d'autres ressources à valoriser, telles que le tourisme, la sylviculture et la filière bois, ainsi qu'un ensemble de services à la personne.
Par ailleurs, il présente également un aspect urbain avec ses trois bassins de vie :
• Petit-Bourg – Goyave : 30 000 habitants ;
• Sainte-Rose – Deshaies – Pointe-Noire : environ 25 000 habitants ;
• Lamentin avoisinant les 20 000 habitants.
Il y a une forte potentialité d'accueil de nouvelles entreprises, notamment des entreprises à caractère industriel.
Le secteur tertiaire et les entreprises de services se développent et recherchent des zones d'implantation que l'agglomération pointoise (de Pointe-à-Pitre) ne peut plus offrir.
Au sein même du territoire communautaire, un équilibre dans le développement économique reste à trouver afin de dynamiser ces espaces et renforcer l'attractivité du territoire.

**Forces et faiblesses socio-économiques du territoire de la communauté d'agglomération Nord Basse-Terre**

| | FORCES | FAIBLESSES |
|---|---|---|
| **Tourisme** | • Une commune du Nord Basse-Terre essentiellement tournée vers l'accueil touristique.<br>• Un tourisme balnéaire bien implanté sur la Côte sous le Vent.<br>• Un écotourisme en développement.<br>• Un territoire attractif avec de nombreux sites et espaces naturels à visiter. | • Pas suffisamment d'hébergements touristiques.<br>• Pas de politique touristique communautaire.<br>• Une optimisation des produits touristiques loin d'être atteinte.<br>• Un dispositif d'accueil et d'animation limité.<br>• Des documents de communication peu homogènes. |
| **Économie sociale et solidaire** | • Un tissu associatif dense dans tous les domaines.<br>• Des entreprises coopératives œuvrant dans la filière agricole.<br>• La souplesse de la loi 1901 en vue de créer une structure associative.<br>• Des associations culturelles et de mise en valeur du patrimoine. | • Peu d'associations d'employeurs.<br>• Pas d'entreprises mutuelles issues du Nord Basse-Terre.<br>• Un manque de coordination de l'économie sociale et solidaire au niveau régional : dysfonctionnement de la Chambre Régionale de l'économie sociale et solidaire de la Guadeloupe.<br>• Peu de ressources financières.<br>• Un secteur économique tributaire de la subvention publique. |

## DOCUMENT 5

### Données démographiques, INSEE

Pyramide des âges de Guadeloupe en 2013 en %

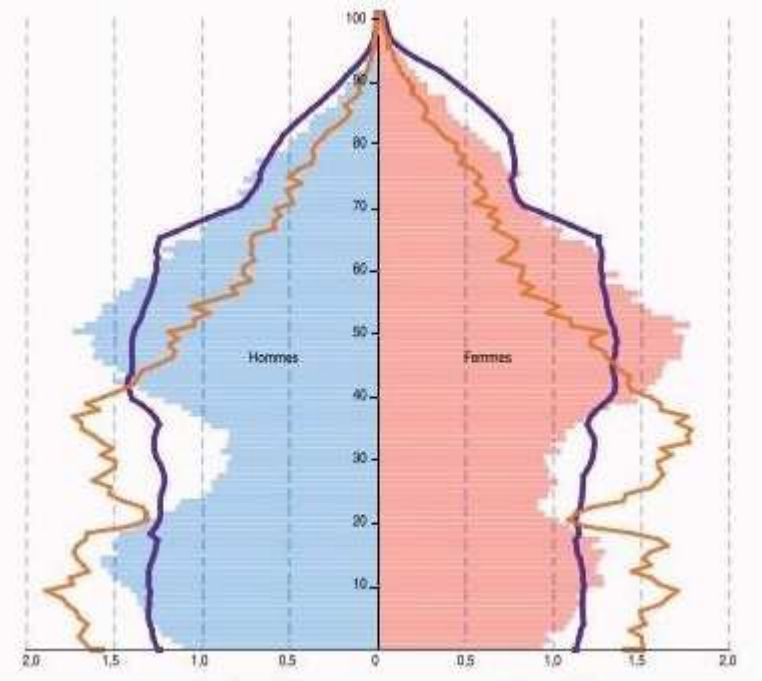


Guadeloupe (1999)
Métropole (2013)
Source : INSEE, recensement de la population

**POP T0 - Population par grandes tranches d'âges**

| | 2014 | % |
|---|---|---|
| **Ensemble** | **78 176** | **100,0** |
| 0 à 14 ans | 16 904 | 21,6 |
| 15 à 29 ans | 12 838 | 16,4 |
| 30 à 44 ans | 15 049 | 19,3 |
| 45 à 59 ans | 17 717 | 22,7 |
| 60 à 74 ans | 10 655 | 13,6 |
| 75 ans ou plus | 5 012 | 6,4 |

Sources : Insee, RP2009 (géographie au 01/01/2011) et RP2014 (géographie au 01/01/2016) exploitations principales.

## DOCUMENT 6

### Présentation du Secours populaire

Dossier de presse des vacances 2017 du Secours populaire

Né en 1945, le Secours populaire français est une association à but non lucratif, rassemblant des personnes de toutes opinions, conditions et origines qui souhaitent faire vivre la solidarité.

Le Secours populaire français est une association reconnue d'utilité publique, déclarée Grande Cause Nationale en 1991, agréée d'éducation populaire, détenant un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies et membre du comité de la Charte.

Le Secours populaire soutient, dans l'esprit de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, aux plans matériel, sanitaire, médical et juridique, les personnes et leurs familles victimes de l'arbitraire, de l'injustice sociale, des calamités naturelles, de la misère, de la faim, du sous-développement, des conflits armés.

Pour le Secours populaire, la solidarité signifie agir en partenariat, dans le respect de la dignité des personnes, pour créer un vaste réseau d'entraide. Il rassemble des personnes de bonne volonté, enfants, jeunes, adultes, de toutes conditions, quelles que soient leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses, en veillant à développer avec elles la solidarité et toutes les qualités humaines qui y sont liées.

**Le Secours populaire, c'est :**

98 fédérations,
659 comités,
1 256 permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé,
80 000 bénévoles/collecteurs/animateurs,
1 103 451 membres,
7 736 « Médecins du SPF »,
4 128 enfants organisés dans les clubs « Copain du monde »,
plus de 100 mécènes solidaires, au sein du Club des partenaires solidaires,
2 941 440 personnes accueillies et aidées, en France, en 2016

En 2016, les actions d'accès aux vacances mises en place par le Secours populaire français (SPF) ont permis à 185 840 personnes de bénéficier d'un départ en vacances, ce qui correspond à 416 700 journées de vacances.

Chaque année, avec la volonté de mondialiser la solidarité, le SPF mène plus de 200 actions d'urgence et programmes de développement dans une soixantaine de pays en faveur de près de 400 000 personnes, à l'aide d'un réseau de 150 partenaires locaux qui mettent en œuvre la solidarité.

## DOCUMENT 7

### Présentation du concept « village Copain du monde »

Dossier de presse du Secours populaire « JOV 2017 »

En 2017, le mouvement d'enfants du Secours populaire, appelé « Copain du monde », fête ses 25 ans. En juillet et en août, 32 villages d'enfants « Copain du monde » (15 en France et 17 à l'étranger) vont rassembler des milliers d'enfants de différentes nationalités. Organisés par le Secours populaire et ses partenaires en Europe et dans le monde, ces villages solidaires favorisent les échanges et offrent aux enfants la possibilité de se mobiliser pour développer des actions de solidarité.

Le village « Copain du monde » accueille, pendant une à trois semaines, en France ou dans le monde, des enfants de plusieurs nationalités pour vivre un séjour solidaire, éducatif et festif. Le village favorise la rencontre multiculturelle, l'apprentissage du vivre-ensemble et l'échange. Tout en étant sensibilisés à leurs droits, les enfants expérimentent ensemble des actions concrètes de solidarité. À l'issue du séjour, chaque groupe accueilli repart avec des pistes et des idées d'actions de solidarité qu'il mettra en œuvre localement, dans son département, dans son pays ou ailleurs. Le village « Copain du monde » incarne la volonté du Secours populaire d'accompagner les nouvelles générations autour des valeurs de tolérance, d'entraide, de citoyenneté, d'ouverture, etc. C'est un point de départ pour développer le bénévolat, l'envie d'agir, la pratique de la solidarité, tant pour les enfants de France que pour leurs copains de l'étranger.

**Quelques dates pendant l'été 2017 :**

- Du 15 au 28 juillet dans les Vosges : 70 enfants de France, d'Haïti, du Japon, du Népal et des Philippines
- Du 17 au 23 juillet dans les Yvelines : 25 enfants de France, de Grèce et du Portugal
- Du 3 au 16 août dans les Hautes-Pyrénées et dans l'Hérault : 100 enfants d'Espagne, de France, d'Inde, d'Israël, de Madagascar, du Salvador, du Sénégal et de Roumanie
- Du 13 au 26 août dans le Calvados : 30 enfants du Brésil, de France, de Géorgie et du Liban
- Du 14 au 28 août en Charente-Maritime : 40 enfants de France, d'Haïti et de Serbie
- Du 16 au 26 août en Ardèche : 50 enfants du Bénin, du Burkina-Faso, de Chine, de France, de Grèce, d'Italie, d'Irak et du Sénégal.

## DOCUMENT 8

### Présentation du centre Copain du monde de la Haute Vienne

**Le Secours Populaire de la Haute-Vienne organise un « Village d'enfants Copains du Monde », à Meschers, en Charente Maritime, du 14 au 27 Août 2017, en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement.**

Ce séjour solidaire, citoyen, éducatif et festif, accueillera 40 enfants âgés de 9 à 14 ans, venus de Haute-Vienne, mais aussi d'Haïti, de Serbie, et de différents pays avec le concours de ses partenaires associatifs. Le thème du séjour sera celui de l'eau**.**
Le 24 août, une grande journée de solidarité sera organisée dans le cadre de ce projet, à TALMONT, à proximité de MESCHERS.

**« Copain du Monde » répond à un besoin profond des enfants : aider les autres.**

La volonté de leur donner une place d'acteurs à part entière dans le champ des actions de solidarité se trouve confortée par la Convention internationale des droits de l'enfant. Outre les droits à la protection, à la santé, à l'éducation, au jeu, à la culture… celle-ci leur reconnaît ceux de s'informer, de s'exprimer, de participer et de s'associer. Comme le souligne le juge Jean-Pierre Rosenczveig, parrain de « Copain du Monde », « Au plan de l'exercice des droits et des libertés, il ne se passe en général pas grand-chose qui n'ait été préparé au cours des années d'enfance et d'adolescence. »
Beaucoup d'enfants découvrent donc leurs droits au sein du Secours Populaire ou bien dans des écoles, des centres sociaux ou de loisirs avec lesquels l'association agit en partenariat. Mais revers de ces droits qui les réjouissent, ils prennent aussi conscience de réalités qui les émeuvent, parfois les indignent.
Confrontés au fait que des enfants comme eux, proches ou lointains, manquent de nourriture, de soins médicaux, de vêtements, de jeux, de matériel scolaire voire d'école, ils veulent « faire quelque chose ».
« Copain du Monde » leur donne le cadre nécessaire pour concevoir eux-mêmes leurs actions et les mettre en œuvre avec succès. Accompagnés par leurs éducateurs et des personnes ayant l'expérience de la solidarité, ils vivent une expérience toujours heureuse qui les aide à se construire.

**Quand les enfants sont les auteurs et les acteurs des actions de solidarité, ils découvrent leur capacité et leur énergie.**
**Le don de soi nourrit l'estime de soi et des autres.**
**L'action solidaire ouvre l'esprit des enfants sur le monde, qu'ils vivent eux-mêmes dans l'aisance ou dans la pauvreté.**

**Découvrir ceux qui vivent autrement.**

Les enfants de ce début de siècle se sentent concernés à la fois par ce qui se passe dans leur proximité et sur la planète. Le sort des personnes, la préservation des biens communs que sont l'air, l'eau, les ressources naturelles, sont pour eux des sujets d'intérêt et de préoccupation. À leur façon, ils donnent de la résonance à la réflexion de l'écrivain portugais Michel Torga : « L'universel, c'est le local sans les murs. »
Dans cette perspective qui annonce nos lendemains, « Copain du Monde » offre aux enfants l'opportunité d'une expérience essentielle : réfléchir et agir à plusieurs permet à chacun de sortir de l'impuissance individuelle, face à des enjeux qui concernent tout le monde.

**La citoyenneté nouvelle est annoncée, elle porte les couleurs de la solidarité.**

Des exemples d'actions menées en **Haute-Vienne** par les enfants dans le cadre de « Copain du Monde » :
– Distribution de calendriers aux personnes âgées accueillies en EHPAD lors de rencontres festives inter-générationnelles.
– Collectes de jouets dans les écoles pour les Pères Noël Verts ou par le Conseil Municipal des Jeunes de Panazol.
– Organisation d'une « boum » par le Conseil Municipal des Jeunes de Feytiat, au profit des sinistrés de la tempête Xynthia.
– Participation au tirage au sort de la souscription du Don'actions 2013 pour les enfants des Centres de loisirs de l'ASC Bellevue et du Chapeau Magique.
– Organisation d'une grande Chasse aux œufs chaque année, le lundi de Pâques, au Parc du Moulin Pinard, au profit des projets du Secours Populaire en Haïti.
– Réalisation de dessins par les enfants de plusieurs écoles pour les copains des Orangers, à Jacmel en Haïti.

## DOCUMENT 9

## Budget global

### Document créé pour les besoins de l'épreuve
***Séjour « Copain du monde » Le Blanc (36), du 11 au 18 août 2016***

| **Désignation** | **Dépenses** | **Recettes** |
|---|---|---|
| Transport enfants et adultes étrangers | 2 500,00 € | |
| Pension complète 30 (23 enfants et 7 adultes) | 7 500,00 € | |
| Activités (6 demi-journées) | 1 452,00 € | |
| Location draps (30 pers) | 218,00 € | |
| Entrée Château parc de la Brenne | 500,00 € | |
| Essence, location camion | 600,00 € | |
| Frais bénévoles traducteurs | 400,00 € | |
| Animateurs BAFA | 765,00 € | |
| Matériel (cuisine du monde, poterie, instruments, feutres...) | 500,00 € | |
| Support expo, reportage photo | 500,00 € | |
| Accueil des officiels pour la JOV | 750,00 € | |
| Subvention CAF | | 2 000,00 € |
| Subvention MSA | | 1 500,00 € |
| Subvention DDCSPP | | 2 500,00 € |
| Subvention de la région | | 5 000,00 € |
| Subvention Parc régional de la Brenne | | 500,00 € |
| Participation des familles (26 x 25) | | 650,00 € |
| CCAS | | 250,00 € |
| Secours populaire | | 2 685,00 € |
| Dons Mairie, particuliers… | | 600,00 € |
| **Total** | 15 685,00 € | 15 685,00 € |

## DOCUMENT 10

### Plan Jeunesse Outre-mer : un défi pour aujourd'hui, un pari pour l'avenir

**Ce jeudi 3 septembre 2015 a été lancé le Plan Jeunesse Outre-mer.**

En 2015, les Outre-mer comptent 1 200 000 jeunes, soit près de la moitié de la population globale.
Le Plan Jeunesse Outre-mer concrétise l'engagement gouvernemental en faveur des jeunes et rassemble deux engagements majeurs qui sont la formation et l'emploi des jeunes. Fruit d'un travail collectif du gouvernement et des élus ultra-marins, ce Plan s'organise autour de 5 grandes priorités :

- la réussite éducative
- la transition entre la formation et l'emploi
- l'autonomie et la prise d'initiatives des jeunes
- l'insertion sociale et l'épanouissement par le sport et la culture
- la lutte contre la délinquance et la promotion du « vivre ensemble »

Ces 5 axes se déclinent en 110 mesures qui permettront d'aider et d'accompagner la jeunesse de ces territoires qui se retrouve confrontée à de nombreuses difficultés, liées à un faible taux de qualification, le peu de possibilités d'emploi et un éloignement géographique important. Plus de 300 millions d'euros seront consacrés à la mise en œuvre de ce plan.
Parmi ces mesures, l'extension de la Garantie Jeunes à la Martinique, la Guyane et la Guadeloupe en 2015, puis à Mayotte d'ici 2017. Mis en œuvre à la Réunion depuis fin 2013, ce dispositif qui allie accompagnement renforcé par une mission locale et périodes de mise en situation professionnelle pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi a fait ses preuves, en apportant un soutien à 1900 jeunes en 2014.
L'effort sur les Emplois d'avenir sera poursuivi, les objectifs ayant été dépassés : 4 200 emplois d'avenir signés sur les 5 DOM.
Afin d'apporter des solutions concrètes et efficaces, il a été demandé à ce que, dans chaque département, un comité de suivi des 110 mesures associant l'État, les collectivités locales et les associations, soit mis en place.

## DOCUMENT 11

## Les difficultés de la jeunesse en Guadeloupe

**Les difficultés de la jeunesse en Guadeloupe traduisent celles des adultes**

Cet article sur la jeunesse en Guadeloupe est paru dans la Lettre d'information outre-mer de la LDH. Le sociologue pose en premier lieu la question: « mais qui sont les jeunes ? » et relie les difficultés rencontrées par la jeunesse à celles des adultes, parents et entourage qui n'ont pas su ou pas pu être des modèles, ni transmettre des valeurs.
La jeunesse, dans sa réalité et dans son avenir, est une préoccupation majeure de la Ligue des droits de l'Homme. Qu'en est-il en Guadeloupe ?

Ce sujet nous invite à nous interroger sur les aspects suivants : de quelle jeunesse parlons-nous ? Qu'apporte et que peut apporter la société guadeloupéenne à cette jeunesse ? Nous nous inspirons d'une réflexion menée avec quelques amis en Guadeloupe et d'une conférence-débat que la Ligue des droits de l'Homme - section de Basse-Terre - avait organisée en 2013 sur la situation de la jeunesse en Guadeloupe, pour aborder cette question.

Selon les études de l'Insee, au 1er janvier 2011, les jeunes guadeloupéens (âgés entre 15 et 29 ans) étaient au nombre de 72 689 habitants et représentaient 18 % de la population totale. 55 % de ces jeunes étaient en inactivité, c'est-à-dire qu'ils n'étaient ni en emploi et ni au chômage. Cinq jeunes inactifs sur six poursuivaient leur scolarité. Quelque 9 113 de ces jeunes (12,5 %) étaient en études supérieures. Donc, 45 % des jeunes guadeloupéens étaient en activité dont 21 % au chômage. […] C'est à partir de l'âge de 20 ans que le statut d'actif se précise. Pour ceux qui sont au chômage, ils sont pour la plupart sortis du système scolaire ou universitaire avec un niveau de formation assez faible (60 % des actifs au chômage sont sans diplômes contre 14 % qui possèdent un bac + 2 et 8 % un bac + 4).

## DOCUMENT 12

### Les points accueil-écoute jeunes (PAEJ)

QUELLE EST LA VOCATION D'UN PAEJ ?

Les PAEJ ont une fonction préventive d'accueil, d'écoute et de soutien qui s'adresse à la fois aux jeunes en difficulté et à leurs parents. Leur action est centrée sur la parole des intéressés, sans projet psychothérapeutique.

Les PAEJ doivent en effet permettre aux jeunes d'exprimer leur mal-être, de commencer d'en comprendre le sens, de formuler une attente, et ainsi de retrouver une capacité d'initiative et d'action. En direction des parents, leur travail vise à expliciter les problématiques de l'adolescence et éventuellement à restaurer la fonction parentale.

Les PAEJ ont également une fonction de médiation avec les membres de la famille et, le cas échéant, avec d'autres organismes, notamment les établissements scolaires, et les dispositifs d'insertion sociale ou professionnelle. Leur action vise à éviter les décrochages et ruptures, à rétablir la communication et à restaurer les liens de confiance avec les adultes.

Les PAEJ ont enfin un rôle de sensibilisation des jeunes en vue de les aider à mieux s'écarter des conduites à risque, liées notamment à la consommation de produits psycho-actifs.

Les PAEJ assurent, si la situation des jeunes le justifie, la préparation personnalisée d'une orientation vers un dispositif de prise en charge spécialisée de soins, d'insertion sociale et/ou professionnelle, de suivi éducatif, d'hébergement ou de logement…

À QUI S'ADRESSENT LES PAEJ ?

Les PAEJ sont destinés aux jeunes et à leurs parents. Ils s'adressent en priorité aux adolescents et jeunes majeurs rencontrant diverses difficultés : conflits familiaux, mal-être, échec scolaire, conduites à risque, violences, délinquance, fugue, errance…

OÙ SE TROUVENT LES PAEJ EN GUADELOUPE ?

Deux PAEJ sont implantés sur le territoire guadeloupéen.

Sur la Grande-Terre :
PAEJ ACCORS
Avenue Caruel
RN 5
97139 – Les Abymes
Tél : 0590 47 06 90
paej.guadeloupe@asso-accors.org

Sur la Basse-Terre :
PAEJ ACAJOU ALTERNATIVES
27, rue Peynier
97100 – Basse-Terre
Tél : 0800 00 28 58 (appel gratuit)